



**4<sup>ème</sup> Conférence des Ministres du Tourisme  
du Dialogue de la Méditerranée Occidentale  
11 juillet 2016, Casablanca, Royaume du Maroc**

## **DECLARATION DE CASABLANCA**

**sur**

**« Le Tourisme et les Changements Climatiques »**



## Dialogue en Méditerranée Occidentale 5+5 Quatrième Réunion des Ministres du Tourisme

Casablanca, le 11 juillet 2016

### DECLARATION DE CASABLANCA

#### *« Le Tourisme et les Changements Climatiques »*

Nous, Ministres en charge du Tourisme dans les pays du Dialogue de la Méditerranée Occidentale (Dialogue 5+5), à savoir :

- Algérie,
- Espagne,
- France,
- Italie,
- Libye,
- Malte,
- Maroc,
- Mauritanie,
- Portugal,
- Tunisie,

Ayant pris part à la quatrième Réunion des Ministres du Tourisme des pays du Dialogue 5+5 Tourisme, tenue à Casablanca (Maroc) le 11 juillet 2016.

**PLEINEMENT CONSCIENTS** du rôle indéniable du tourisme durable en tant que locomotive de développement économique et social des pays de la Méditerranée Occidentale, et compte tenu de la transversalité de ce secteur et de ses nombreux effets d'entraînement ainsi que du contexte global caractérisé par un réchauffement climatique sans précédent ;

**PREOCCUPES** par la contribution de l'industrie touristique sur le changement climatique.



**PERSUADES** que la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de 2017 comme «Année internationale du tourisme durable pour le développement» représente une opportunité unique d'accroître la contribution du secteur du tourisme aux trois piliers de la durabilité, l'économique, le social et l'environnemental.

**SACHANT** que le climat hormis le fait d'être un facteur d'impact et de risque, représente pour les activités touristiques, une ressource essentielle et un avantage compétitif des différentes destinations de la Région ;

**RAPPELANT** les conclusions du deuxième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres du Dialogue 5+5, qui s'est tenu les 5 et 6 octobre 2012 à la Valette et la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies n° 69/233 du 19 décembre 2014 sur la promotion du tourisme durable et notamment l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement);

**REITERANT** les conclusions de la Déclaration de la première Conférence des Ministres du Tourisme du Dialogue 5+5, tenue à Hammamet en mai 2006, celles des Déclarations de la seconde Conférence tenue à Ajaccio en mai 2008, de la Troisième Conférence, tenue à Lisbonne en décembre 2014, de la Déclaration de la 12<sup>ème</sup> Réunion des Ministres des Affaires Etrangères tenue à Tanger en octobre 2015, de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> Conférences internationales sur le changement climatique et le tourisme tenues respectivement à Djerba en avril 2003 et à Davos, en octobre 2007 ;

**SALUANT** la mobilisation internationale autour des problématiques du changement climatique et des résolutions de l'Accord de Paris issues de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 21) qui visent un réchauffement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

**PERSUADES** que la 22<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 22), prévue du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, constituera une étape cruciale dans la lutte contre les changements climatiques et l'engagement des Etats à en réduire les causes et les effets.



**REAFFIRMANT** que le Dialogue 5+5 est un cadre d'échange et de coopération Euro-méditerranéenne et un instrument fondamental pour la consolidation de la complémentarité et de la solidarité entre les pays de la Méditerranée Occidentale ;

**CONSCIENTS** de la vulnérabilité du secteur du tourisme face aux changements climatiques et de son importance en Méditerranée Occidentale en termes de création d'emploi, de réduction de la pauvreté, de valorisation des ressources naturelles, de promotion de l'égalité des genres et du rapprochement des peuples et des civilisations ;

**Déclarons :**

Notre conviction que le climat constitue une ressource incontournable et un avantage compétitif des différentes destinations de la Méditerranée Occidentale.

Notre détermination à comprendre dans quelle mesure le changement climatique produira des effets sur le tourisme et quelles stratégies pourront être mises en place pour faire face aux effets du changement climatique sur le développement touristique.

Notre compréhension que le climat subit des changements qui se traduisent par des phénomènes naturels extrêmes et d'effet graduel qui impactent aussi bien l'activité touristique que les populations locales.

Notre détermination à entreprendre dans le cadre d'une démarche concertée des mesures à même d'atténuer et/ou de limiter les impacts du changement climatique sur le développement touristique.

Notre engagement à coopérer pour la prise de conscience, par les différentes parties prenantes du secteur du tourisme, des risques que peut constituer le climat pour le tourisme et la contribution du tourisme aux causes du changement climatique.

Notre engagement à œuvrer pour réduire l'impact des activités du tourisme sur le climat, notamment via la promotion des modes de transport doux, l'adaptation de l'offre touristique pour alléger la pression, entre autres, sur le littoral, l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que la promotion des énergies renouvelables dans les bâtiments touristiques, la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et la gestion des déchets dans les activités touristiques ;



Notre engagement à collaborer, dans le respect la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, avec toutes les institutions nationales, régionales et internationales pour le développement d'un tourisme durable et responsable qui prend en compte les contraintes du changement climatique dans la Méditerranée Occidentale, notamment avec l'Union Européenne, l'Union du Maghreb Arabe, l'Union pour la Méditerranée et l'Organisation Mondiale du Tourisme, ainsi que le secteur privé et la société civile.

***A cet effet, il est décidé de :***

1. Recenser et partager les études portant sur l'évaluation des impacts du changement climatique sur le tourisme réalisées par les pays de la région de la Méditerranée Occidentale ;
2. Encourager la réalisation, la collecte et l'analyse des bilans des émissions des gaz à effet de serre au niveau des principales destinations touristiques des pays de la région de la Méditerranée Occidentale.
3. Encourager le partage d'études réalisées par les Ministères compétents (Environnement, Transports, etc.) pour estimer les budgets nécessaires à la réduction des émissions des gaz à effet de serre au niveau des principales destinations touristiques des pays de la région de la Méditerranée Occidentale.
4. Mobiliser les pays membres du 5+5 tourisme, lors de la COP 22, pour partager leurs expériences en matière d'actions et de bonnes pratiques pour la lutte contre les changements climatiques et pour promouvoir le tourisme durable.
5. Capitaliser sur les acquis de ladite Conférence, en vue de faire un essaimage des projets visant l'atténuation ou l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur du tourisme au niveau de la Méditerranée Occidentale.
6. Encourager les bailleurs de fonds nationaux, régionaux et internationaux à appuyer le financement des actions et stratégies visant l'atténuation ou l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur du tourisme.



7. Profiter de la proclamation de l'année 2017 « année internationale du tourisme durable pour le développement » pour encourager la mise en œuvre des projets visant l'atténuation ou l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur du tourisme, et plus généralement pour promouvoir la consommation et la production durables dans ce secteur.
8. Encourager la mise en place de systèmes et d'outils, nationaux ou régionaux, de suivi de la durabilité dans le tourisme. Les données et informations produites par ces systèmes permettraient de développer et d'enrichir des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques dans le domaine du tourisme.
9. Recenser et promouvoir les projets de coopération décentralisée en matière de tourisme durable.
10. Encourager le développement des actions de formation et de sensibilisation aux effets du tourisme sur les changements climatiques et vice versa.
11. Encourager la mobilisation d'un réseau d'experts et de spécialistes des effets de l'activité touristique sur les changements climatiques et vice versa au niveau de la Méditerranée Occidentale..

Compte tenu de la transversalité de la question des changements climatiques, une cohérence s'impose avec les autres secteurs concernés dans le cadre du Dialogue 5+5.

Le Comité de Suivi des Pays du Dialogue 5+5 Tourisme se réunira en alternance au moins une fois par an, dans l'un des deux pays exerçant la coprésidence du Dialogue 5+5.

Les Ministres du Tourisme se félicitent de la tenue du prochain comité de suivi en France au cours du premier semestre de l'année 2017 préalablement à la tenue de la 5<sup>ème</sup> Conférence des Ministres du Tourisme du Dialogue 5+5 en 2018 en France.

**Fait à Casablanca, le 11 juillet 2016**



|  |  |
|--|--|
| <p>Lahcen Haddad<br/>Ministre du Tourisme<br/><b>Royaume du Maroc</b></p>  | <p>Manuel Caldeira Cabral<br/>Ministre de l'Economie<br/><b>République Portugaise</b></p>  |
| <p>Selma Elloumi Rekik<br/>Ministre du Tourisme et de l'Artisanat<br/><b>République Tunisienne</b></p>   | <p>Isabel Borrego Cortés<br/>Secrétaire d'Etat au Tourisme<br/>Ministère de l'Industrie,<br/>de l'Energie et du Tourisme<br/><b>Royaume d'Espagne</b></p>  |
| <p>Matthias Fekl<br/>Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires<br/>Etrangères et du Développement International,<br/>chargé du Commerce Extérieur, de la Promotion<br/>du Tourisme et des Français de l'Etranger<br/><b>République Française</b></p> | <p>Dorina Bianchi<br/>Vice Ministre des Biens et des Activités<br/>Culturelles et du Tourisme<br/><b>République Italienne</b></p>  |
| <p>Pour le Ministre du Tourisme<br/>Gavin Gulia<br/>Président de l'Autorité du Tourisme<br/><b>République de Malte</b></p>   | <p>Pour la Ministre du Commerce,<br/>de l'Industrie et du Tourisme<br/>Mohamed Mahmoud Ba ould Ne<br/>Directeur Général de l'Office<br/>National du Tourisme<br/><b>République Islamique de Mauritanie</b></p> |
| <p>Pour le Ministre de l'Aménagement du Territoire,<br/>du Tourisme et de l'Artisanat<br/>Hocine AMBES<br/>Directeur de la Communication<br/>et de la Coopération<br/><b>République Algérienne<br/>Démocratique et Populaire</b></p>                         | <p>Abdulmagid Saif Alnasr<br/>Consul Général de Libye à Casablanca<br/>Gouvernement de l'Entente Nationale<br/><b>Etat de Libye</b></p>  |

